

Thibault THOMAS 34 9

De: Montpellier3960 [noreply@carsat-lr.fr]
Envoyé: jeudi 26 novembre 2020 15:58
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Objet: Votre demande de retraite



Bonjour,

Vous avez contacté par téléphone la Carsat concernant votre demande de retraite personnelle. La retraite n'est accordée automatiquement, vous devez la demander.

En transmettant votre demande complétée et signée avec les justificatifs demandés, 6 à 4 mois avant votre départ, nous nous engageons à assurer le paiement de votre retraite personnelle le mois qui suit votre date de départ.

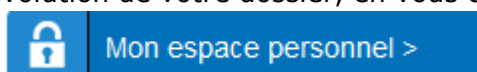
Pour cela, vous pouvez [télécharger le dossier](#) sur le site de [lassuranceretraite.fr](#) et transmettre ce document dûment complété et signé à l'adresse suivante :

Carsat LR
Service UGF
29, cours Gambetta
CS 49001
34068 Montpellier Cedex 2

Votre dossier devra être accompagné des pièces justificatives obligatoires suivantes :

- une photocopie d'un justificatif d'état civil
- un relevé d'identité bancaire
- une photocopie de vos 2 derniers avis d'impôt sur le revenu ou votre avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu
- des justificatifs d'activité ou d'inactivité de votre dernière année, en fonction de votre situation au moment du dépôt de votre demande
- tous justificatifs nécessaires selon votre situation (précisions sur la notice d'accompagnement de votre dossier en page 4).

A tout moment, vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier, en vous connectant à votre espace sécurisé



Connectez-vous ou créez votre compte sur [lassuranceretraite.fr](#)

Vous pouvez télécharger la liste de vos [démarches personnalisées](#), estimer votre [âge et le montant](#) votre retraite, [consulter votre relevé de carrière](#).



A noter

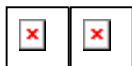
- Pensez à vous renseigner sur vos droits à retraite complémentaire en contactant le CICAS au 0 820 20

Sur le site Vox Usagers, partagez votre expérience et aidez le service public à s'améliorer.



La Carsat Languedoc-Roussillon vous accompagne tout au long de votre retraite.

Et pour ne rien manquer de l'actualité retraite, abonnez-vous à la newsletter [Parlons Retraite](#)



Carsat Languedoc-Roussillon

Ce message vous est envoyé par la Carsat Languedoc-Roussillon qui est un organisme de Sécurité sociale. Si vous avez d

ce message, merci de ne pas en tenir compte.

Les services de la Carsat Languedoc-Roussillon disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement l'inform

des assurés. Les données enregistrées ne seront pas utilisées à des fins commerciales et sont réservées à l'usage de la Ca

Languedoc-Roussillon. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez

droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

*** Ce message électronique, les éventuels fichiers joints et les informations qu'il contient, peuvent être couverts par le secret professionnel et sont exclusivement adressés à son destinataire. Si vous le recevez par erreur, merci d'en informer l'expéditeur et de le détruire. A ce titre, toute diffusion non autorisée de ce message, même partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite et punie par la loi. En aucun cas, le contenu de ce message ne peut valoir offre ou acceptation ou engagement de la part de la CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON. Les opinions contenues dans ce message sont personnelles à l'émetteur. Il est de la responsabilité du destinataire de s'assurer que le message et ses éventuelles pièces jointes ne contiennent pas de virus informatique.